

Les ateliers de prévention

Divers ateliers sont organisés avec nos partenaires, et vous sont régulièrement proposés, notamment :

- Gymnastique Adaptée
- Gymnastique adaptée et marche Nordique
- Vélo cognitif
- Atelier toucher massage
- Réflexologie
- Atelier mémoire
- Ateliers numériques
- Ateliers metiss'âges

Tarif selon atelier, nous consulter.



Paris
Limoges



Agrément SAP200073740

*Le règlement de la cotisation annuelle
de 20€
donne accès à tous les services proposés
par l'instance*

LE PAYS D'UZERCHE

Instance de Coordination de l'Autonomie

Vos contacts :

Cristel Bachelard
Chrystèle Lemoine

10 place de la Libération
19140 UZERCHE

Téléphone 05.55.73.26.53

mail : contact@paysduzerche.fr
site internet : www.paysduzerche.fr

*Réservé aux personnes retraitées
et/ou en situation de handicap.*

L'ICA est un lieu **d'accueil, d'écoute, d'information et de coordination** pour les personnes en situation de handicap, les personnes âgées, leurs entourages et les professionnels du territoire.

Le point information

Nous vous renseignons sur les aides et services existants en faveur des personnes âgées ou handicapées, ainsi que leurs familles.

Nous vous orientons vers les organismes et professionnels compétents.

Nous mettons à disposition de la documentation et des dossiers de demande d'aides, nous pouvons nous déplacer à votre domicile si vous le souhaitez.

GRATUIT SANS ADHESION

Le service de coordination, veille et alerte

Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre du plan d'aide, et nous participons à son suivi en collaboration avec les acteurs de la prise en charge.

GRATUIT SANS ADHESION

Le service d'aide administrative

Nous vous accompagnons, au bureau ou à votre domicile, dans vos démarches administratives et nous pouvons vous aider à compléter des dossiers tels que : demande d'APA, demande d'aide à l'amélioration de l'habitat, demande de PCH, ACS ...

GRATUIT SANS ADHESION

Le service Mandataire

Nous proposons un service qui va servir d'intermédiaire entre le particulier employeur (personne âgées ou en situation de handicap) et le salarié.

Dans ce cadre, le particulier est employeur et assume toutes les responsabilités liées à l'emploi. Il donne mandat au service pour l'aider à recruter les salariés dont il a besoin.

Le service de l'ICA s'occupe des formalités administratives liées à cet emploi : déclarations de cotisations sociales et fiscales, contrats de travail, bulletins de salaires

Ce service ouvre accès à des avantages associés au statut de particuliers employeurs (réduction des charges patronales de sécurité sociale pour les personnes de plus de 70 ans, avantages fiscaux)

Frais de gestion : adhésion + 100€ pour les bénéficiaires APA, et 50€ pour les autres

L'aide à l'amélioration de l'habitat

Si vous devez adapter votre logement du fait d'une perte d'autonomie, une aide financière peut vous être proposée.

Cette aide est soumise à conditions, notamment : Etre âgé de 60 ans pour les personnes à la dépendance avérée ou de 75 ans pour les personnes non dépendantes,

Ne pas dépasser le plafond des revenus annuels de 18 409 € pour une personne seule, ou de 26 923 € pour un couple. (valeur 2019)

L'aide de l'ICA a vocation à permettre la finalisation du projet (aide de dernier ressort, obligation d'avoir sollicité tous les autres financeurs et de transmettre les réponses des différents partenaires).

L'aide à l'installation de la téléassistance

Les frais d'installation du service « Corrèze Téléassistance » sont pris en charge à hauteur de 12€ pour vous permettre de rester à votre domicile.

L'aide au portage de médicaments à domicile

Ce service est destiné aux personnes qui seraient très isolées, sans famille ni connaissances pour aller chercher les médicaments à la pharmacie.

Le service de transport à la carte par taxi

Nous pouvons prendre en charge 50 % du prix du transport par taxi pour vous rendre dans le périmètre du Pays d'Uzerche (sous conditions, limité à deux fois par mois).

Voisineurs

C'est un réseau de solidarité intergénérationnel qui permet à des personnes isolées, géographiquement, ou socialement etc. de rompre la solitude, et ainsi créer du lien et surtout passer un moment convivial (discuter, lire le journal, se promener ...)

Les visites à domicile se font par des bénévoles, en fonction de leurs disponibilités.

Pour tous renseignements contactez nous.

GRATUIT

